

COMPTE-RENDU DE SÉANCE

Séance du Jeudi 2 Juin 2022

Date de la convocation : 24 Mai 2022

Date d'affichage du P.V. : 9 Juin 2022

Nombre de membres afférents au Conseil municipal	: 15
Nombre de membres en exercice	: 15
Nombre de votants	: 11

Membres en exercice : M. CUVILLIER Guillaume ; Mme DIZENGREMEL Joëlle ; M. CAZIN Julien ; M. LEROY Alexandre ; M. MERLUZZI Nicolas ; M. RYNGAERT Jean-Michel ; Mme ADELIN Julie ; Mme MATIFAS Amélie, M. GARNIER Jacques ; Mme PÉRONNE Michèle ; Mme GARNIER Martine ; M. BERTRAND Hervé ; M. WURMSER Marc ; Mme GALAND-ALEXANDRE Céline ; Mme BERTRAND Adeline

Absent excusé : M. CUVILLIER Guillaume ; M. RYNGAERT Jean-Michel

Absents non excusés : Mme ADELIN Julie ; M. MERLUZZI Nicolas.

Secrétaire de séance : Mme GARNIER Martine

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi deux juin à vingt heures, le Conseil municipal de la commune d'Oresmaux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame PÉRONNE Michèle, Maire.

1°) *Approbation des résultats de consultation pour les études géotechniques et topographiques dans le cadre des déconnexions des eaux pluviales du réseau unitaire et de la mise à jour de l'étude diagnostique du système d'assainissement*

2°) *Consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la déconnexion des eaux pluviales du réseau d'assainissement de la commune*

3°) *Consultation pour la mission de mise à jour de l'étude diagnostique du système d'assainissement de la commune*

4°) *Effacement des réseaux : Route de Saint Sauflieu*

5°) *Embellissement du poste de transformation*

Questions diverses.

Madame Martine GARNIER est élue secrétaire de séance.

1°) APPROBATION DES RÉSULTATS DE CONSULTATION POUR LES ÉTUDES GÉOTECHNIQUES ET TOPOGRAPHIQUES DANS LE CADRE DES DÉCONNEXIONS DES EAUX PLUVIALES DU RÉSEAU UNITAIRE ET DE LA MISE À JOUR DE L'ÉTUDE DIAGNOSTIQUE DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT

Madame le Maire rappelle que la commune d'Oresmaux souhaite réaliser des études pour la déconnexion des eaux pluviales du réseau d'assainissement unitaire et aussi réaliser une mise à jour de l'étude diagnostique du système d'assainissement.

Une consultation a été réalisée par la commune pour la réalisation d'une étude géotechnique et topographique.

Le rapport d'analyse **confidentiel** des offres est présenté au Conseil Municipal.

Les entreprises retenues dans le cadre de ces consultations sont les suivantes :

- Topographie : Vecteur Scan pour un montant de 7 000,70 € HT ;
- Géotechnique : Geodiagnostic pour un montant de 14 360 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le résultat de la consultation des études pour la topographie et la géotechnique.

- AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives au marché et à lancer le démarrage des études.

2°) CONSULTATION POUR LA MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA DÉCONNEXION DES EAUX PLUVIALES DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

Madame le Maire rappelle que la commune d'Oresmaux souhaite réaliser une mission de maîtrise d'œuvre pour la déconnexion des eaux pluviales de son réseau d'assainissement unitaire.

La commune a validé le dossier de consultation avant de lancer la consultation.

Ainsi, une consultation a été lancée pour recruter un bureau d'étude afin de réaliser cette mission.

Le rapport d'analyse **confidentiel** des offres est présenté au Conseil Municipal.

L'entreprise retenue dans le cadre de cette consultation est la suivante :

- Verdi pour un montant de 38 600 € HT ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le résultat de la consultation

- AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives au marché et à lancer la mission du bureau d'études.

3°) CONSULTATION POUR LA MISSION DE MISE À JOUR DE L'ÉTUDE DIAGNOSTIQUE DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

Madame le Maire rappelle que la commune d'Oresmaux souhaite réaliser une mission de mise à jour de l'étude diagnostique de son système d'assainissement.

La commune a validé le dossier de consultation avant de lancer la consultation.

Ainsi, une consultation a été lancée pour recruter un bureau d'étude afin de réaliser cette mission.

Le rapport d'analyse **confidentiel** des offres est présenté au Conseil Municipal.

L'entreprise retenue dans le cadre de cette consultation est la suivante :

- Ixsane pour un montant de 54 735 € HT ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- APPROUVE le résultat de la consultation

- AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives au marché et à lancer la mission du bureau d'études.

4°) EFFACEMENT DES RÉSEAUX : ROUTE DE SAINT SAUFLIEU

Madame le Maire propose de terminer l'effacement des réseaux du village par la Route de Saint Sauflieu.

Elle présente l'estimation sommaire des coûts et participations établie par la Fédération Départementale de la Somme :

Participation commune :	57 162,00 €
Participation FDE (dont TVA + maîtrise d'ouvrage) :	41 303.00 €
Coût total de l'opération :	98 465.00 €

Après discussion et à la majorité (9 voix pour et 2 abstentions), les membres du conseil autorisent Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires pour le lancement des travaux.

5°) EMBELLISSEMENT DU POSTE DE TRANSFORMATION

Madame le Maire informe les membres du conseil que le Territoire d'Energie Somme a signé des conventions avec Enedis et La SICAE de la Somme et du Cambrasis pour l'amélioration esthétique les transformateurs par la réalisation d'une fresque.

Madame le Maire propose d'embellir le poste de transformation situé sur le parking de la Salle Polyvalente.

Le conseil est invité à donner un accord de principe.

Après discussion, les membres du Conseil

- ~ approuvent la délibération d'un accord de principe
- ~ autorisent Madame le Maire à constituer le dossier pour le transformateur situé sur le parking de la salle Polyvalente et à signer tous documents nécessaires au projet
- ~ souhaitent embellir le poste sur le thème de la fête, de la musique, de la danse ...

Questions diverses :

Permanences du bureau de vote : Elections législatives :

1^{er} TOUR :

8h00 - 10h00	PÉRONNE Michèle	MATHON Laurent	GARNIER Jacques
10h00-12h00	WURMSER Marc	ADELINÉ Julie	GALAND Philippe
12h00-14h00	BERTRAND Hervé	GARNIER Martine	CUVILLIER Guillaume
14h00-16h00	DIZENGREMEL Joëlle	ALEXANDRE Céline	CAZIN Julien
16h00-18h00	MATIFAS Amélie	BERTRAND Adeline	LEROY Alexandre

2nd TOUR :

8h00 - 10h00	PÉRONNE Michèle	MATHON Laurent	CAZIN Julien
10h00-12h00	WURMSER Marc	ADELINÉ Julie	CUVILLIER Guillaume
12h00-14h00	BERTRAND Hervé	GARNIER Martine	GARNIER Jacques
14h00-16h00	DIZENGREMEL Joëlle	ALEXANDRE Céline	BOVE Romain
16h00-18h00	MATIFAS Amélie	BERTRAND Adeline	LEROY Alexandre

Opération de dé pigeonnage :

Madame le Maire fait part aux conseillers de plaintes d'habitants concernant la présence de nombreux pigeons dans certains quartiers du village.

Pour pallier à ce désagrément Madame le Maire a fait appel à une entreprise de dé pigeonnage afin d'obtenir plus d'informations sur la réglementation ainsi qu'un devis.

Approbation de la prestation à l'unanimité.

Fleurissement :

Monsieur Julien CAZIN fait part d'un problème de la circulation autour de l'école suite à l'installation des quatre pots de fleurs dans la Rue des Coulottes. Madame le Maire demandera à l'entreprise de les déplacer afin de remédier à ce souci.

Dispositif de vigilance Canicule :

Madame le Maire informe les conseillers qu'à compter du 1^{er} Juin, la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest remet en place le dispositif vigilance afin de mieux anticiper les vagues de chaleur.

Les formulaires de demande d'inscription au registre nominatif pour recenser les personnes vulnérables ou exposées est disponible en mairie.

Monsieur Julien CAZIN publiera une note d'information sur les réseaux sociaux.

Maisons fleuries :

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil qu'il avait été soulevé l'idée d'une inscription en mairie pour participer au concours des maisons fleuries.

Le conseil valide de nouveau cette idée.

La secrétaire de mairie préparera le bulletin d'inscription, qui sera disponible en mairie et sur les réseaux sociaux. La date limite d'inscription est le 25 Juin.

Formation élus :

Madame le Maire informe les conseillers qu'une formation « gestion des cimetières » est organisée pour les élus à la mairie de Belleuse le 1^{er} Juillet. Une inscription est nécessaire.

Madame le Maire lève la séance à 22h15